

Décision

Générale

colonial

Décision n° 142 du 14 février 1952

n° 142

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1952

Date de publication
14 février 1952

Date du numéro
1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-infirmier des Troupes coloniales Mussino (Louis), en position horscadres, précédemment- chargé du service de la dépense de l'Hôpital Principal de la C.F.S. à Djibouti, est affecté en qualité d'infirmier du dispensaire de Dikhil, pour compter du 25 février 1952, en remplacement du sergent-major d'infanterie coloniale, Bohec, qui reçoit une autre affectation.